



Offre d'emploi à pourvoir dès le 1^{er} Février 2022

Vous devez envoyer CV et lettre de motivation, avant le 30 novembre 2021, à
contact@radioprimitive.fr

Animateur-trice socioculturel-le & technicien-ne réalisateur-trice

Missions :

Action d'Education Populaire : Animation et participation à la mise en place d'ateliers d'Education Média. Animation et participation à la mise en place et conception d'ateliers radiophoniques en lien avec les Maisons de Quartier, les établissements scolaires (maternelle, primaire, collège), les associations en ruralité, la Ligue de l'Enseignement... Animation et participation à la mise en place des ateliers un Eté à Reims.

Réalisation d'émissions : Réalisation d'émissions socio-culturelles mensuelles en lien avec des projets mis en place dans le cadre de nos conventions de partenariats (Ville de Reims, Région, Département, Grand Reims). Réalisation d'émissions selon l'actualité locale et selon les projets mis en place par Radio Primitive. Réalisation de capsules hebdomadaires en lien avec le monde culturel et socio-culturel de l'agglomération rémoise.

Compétences (aptitudes et attitudes) requises :

Autonomie, esprit d'initiative, capacité à travailler de façon collective. Aisance relationnelle, sens de la communication. Organisation, rigueur. Appétence pour la pédagogie. Très bonne qualité d'expression écrite et orale. Excellente culture générale. Sensibilité au monde associatif et aux valeurs de l'Education Populaire.

Connaissances et formations requises :

BPJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle ou expérience dans le domaine de l'animation et de l'Education Populaire.

Des connaissances radiophoniques seraient un plus.

Volume horaire : **28 heures/semaine**, du lundi au vendredi (avec régulièrement des missions les samedis et dimanches).

CDD 6 mois, ouverture possible sur un CDI.

Qualification : 131. Convention collective de la radio diffusion.

Salaire net : 1035 euros (pour 28 heures/semaines).

Congés : 6 semaines par an.